



Villeneuve d'Ascq, le 12 mars 2024

## RAPPORT DU TRESORIER - AG DU 28 MARS 2024

Les comptes de l'année 2023 et le budget de l'année 2024 qui ont été arrêtés par le Conseil syndical et qui vous ont été communiqués, peuvent être complétés par les commentaires suivants :

Nous avons isolé la gestion courante, qui comprend les dépenses habituelles d'entretien de votre cadre de vie et de frais de fonctionnement, des travaux exceptionnels prélevés sur nos réserves qui n'impactent pas le montant de votre cotisation.

Enfin et pour terminer sur l'aspect de présentation globale, deux cadres spécifiques : l'un pour l'Union de Brigode qui nous facture sa propre cotisation annuelle en fonction de son propre budget et qui est ajouté à votre appel de cotisation sans coefficient ; l'autre pour la télédistribution qui ne concerne que les habitations connectées contractuellement.

### **LES RESULTATS 2023**

- l'activité proprement dite de l'Association dégage un excédent de 1 603€.
- l'Union, à laquelle nous reversons l'intégralité des cotisations appelées, présente un résultat nul.
- la Télédistribution présente un résultat positif de 649€.

Concernant l'activité principale, le résultat doit être analysé comme suit :

### **LES CHARGES 2023 s'élèvent à 98 002€ et sont réparties comme suit :**

- Rubrique **Espaces verts** : 57186€  
Nous avons dépensé pour l'entretien des parties horizontales 16 757 €, pour les tontes et 7 959 € pour les remises en état et la fertilisation des gazons. Ces coûts sont supérieurs au budget prévu pour un montant de 1 716€  
L'entretien des parties verticales (arbres et massifs) pour des montants de 16 496 € et 14 150 € a été inférieur au budget alloué de 3 354€.
- Rubrique **Voiries - Réseaux** : 12 000€  
Le gros des travaux programmés et réalisés étant financés principalement par prélèvements sur provisions, nous avons utilisé le montant du budget voiries soit 5 000€ et avons également, compte-tenu du volume conséquent des produits exceptionnels et des produits financiers, prélevé la somme de 7 000€ pour la réfection partiel des chemins piétonniers et de la sécurisation du rond-point dans le croisement avenue de Brigode/Allée des Arbrisseaux.
- La rubrique « **Autres** » : 11 518€
- Le poste études architecture et livret patrimoine ressort à 960€.  
L'environnement pour 380 € comprend le remplacement de poteaux bois en bordure de l'avenue.  
Les dépenses de sécurité, 10 178€ comprenant les rondes de la société de sécurité (Veccia).  
Nous avons également utilisé les services d'une autre société de gardiennage durant la pose de l'enrobé et durant 2 weekends au mois d'août suite à une recrudescence de signalement de visiteurs malintentionnés la nuit.
- La rubrique **Frais de fonctionnement** de l'ASL : 9 728€  
Ils ont été légèrement inférieurs au budget, principalement du fait de la baisse du coût des d'honoraires, et malgré la hausse des frais d'Assemblée et de réunions du conseil syndical.
- Les **Impôts fonciers** sont en hausse à 7 570€.



**LES PRODUITS 2023 ressortent à 99 605€ répartis comme suit :**

Les cotisations représentent l'essentiel des recettes de l'ASL : 87 032€ (460€ x 189.2 parts).

- A cela s'ajoutent :
  - o Les frais de mutation des lots (450€). Nous avons géré 3 ventes en 2023.
  - o Nous avons encaissé 6 932€ €, principalement d'indemnités de tournages de films.
  - o Les produits financiers ont rapporté 5 191€ grâce à l'augmentation des intérêts.

**RESULTAT COURANT DE L'ASL**

Il s'élève à 1 603€, supérieur à notre prévision de moins 4 468€.

**DEPENSES PRELEVEES SUR LES 'PROVISIONS POUR GROS TRAVAUX' : 354 180 €**

**TELEDISTRIBUTION**

- La **Télédistribution** : Elle a représenté une dépense globale de 3 031€ qui comprend la consommation électrique et l'abonnement au service d'entretien/réparations. Aucune dépense exceptionnelle n'a été nécessaire.

Les cotisations se sont élevées à 3 680€ soit un excédent de 649€.

**LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2023 :**

- A l'**ACTIF**, l'**ACTIF IMMOBILISE** figure un dépôt de garantie de 55€ pour la location du box « archives ».
- Dans l'**ACTIF CIRCULANT** : 130 961€
  - o figurent les cotisations restant dues au 31 décembre. Cette année il reste 2 cotisations à recevoir.
  - o La somme des travaux non réglés au 31/12/2023.
  - o figurent également les disponibilités ainsi que les placements en banque 116 142€.
- Au **PASSIF** : 59 957€
  - o Les **CAPITAUX PROPRES** de l'Association résultent des excédents des exercices précédents cumulés au fil des ans. Ils constituent les « réserves », qui sont destinées à financer les travaux futurs et l'imprévisible, celles-ci ont baissé (compte tenu des travaux réalisés pour la rénovation des voiries) et représentent désormais 59 957€.

Sont inclus dans les capitaux propres :

- o Les excédents antérieurs : 36 725€
- o L'excédent de l'exercice 2023 de l'ASL : 6 763 €
- o L'excédent de la télédistribution 2023 : 649€
- o La 'provision pour gros travaux' qui est passée à 15 820€



## **LE BUDGET 2024**

### **LES CHARGES 2024**

En matière de dépenses de l'ASLB5 : 105 850€

- Un budget **des espaces verts** 60 950€ (17 100 + 8 000 pour la partie « gazon » et 17 000 + 17 000 pour la partie « arbres et massifs », cette dernière est en légère hausse.
- Le taupier pour un montant de 1 850€.
- les **voiries-réseaux** 10 000€ dont 5 000€ pour divers travaux ainsi que 5 000€ pour les chemins piétonniers. En effet, faute de météo clémente et de disponibilité de ressources de notre prestataire, certains travaux de remise en état des espaces verts poursuivis en 2024.
- Dans la rubrique « **Autres** : 14 400€
  - o 1000€ destinés à Etudes architecture/livret patrimoine
  - o 5 000€ au poste environnement
  - o Et principalement 10 178€ alloués à la signalisation et à la sécurité (rondes et caméras).
- Des **frais de fonctionnement** pour 12 600 € en hausse par rapport à l'année 2023.
- Une estimation de **l'impôt foncier** à 7 900€.

### **LES RECETTES 2024 : 106 090€**

- Compte tenu de ce qui précède, la cotisation s'élève à 540 € pour une part.
- Il en résulte un montant total de cotisations de 103 140 €.
- A ces recettes s'ajoutent : 450 € de frais de dossiers sur vente versés par les notaires ainsi qu'une estimation de produits financiers de l'ordre de 2 500 €

Ainsi nous arrivons à un Résultat qui ressort à 240€

### **RESERVES :**

Notre objectif à moyen-long terme est de disposer de 'Provision' pour être en capacité de réaliser les gros travaux d'entretien ou d'amélioration qui s'imposent à notre domaine (ex : curage de la marre). Aussi de disposer de Réserves suffisantes pour faire face aux imprévus (ex : dégâts de tempêtes, ruptures de canalisations...).

## **UNION**

La cotisation à l'**UNION** est augmentée de 2€ et passe à 37 € par lot.

## **TELEDISTRIBUTION**

Enfin le poste de la Télédistribution, budget isolé de celui de l'ASLB5 puisqu'il ne concerne que les 92 habitations raccordées. Son fonctionnement est indépendant avec son propre fond de réserve. Il comprend :

- Une dépense globale de 3200€
- La cotisation diminue de 5€ pour être ramenée à 35€ par habitation.
- Un résultat positif de 20€

Le fond de réserve permettra de financer, dans la mesure du possible, des dépenses imprévues comme le remplacement de matériels défectueux ou la réparation des antennes en cas de forte tempête par exemple.

---

Je reste à la disposition de l'Assemblée pour lui apporter toute précision supplémentaire

Le Trésorier Patrick Deleporte